



La Clayette chez vous

Le mot du Maire

Clayettoises, Clayettois,

2021 comme 2020, aura été une année particulière, rythmée par les différents protocoles sanitaires mis en œuvre pour tenter d'enrayer cette pandémie. A pareille époque, l'année dernière, je souhaitais pouvoir organiser la traditionnelle cérémonie des vœux, une réunion publique, diverses rencontres nous permettant de renforcer nos liens et de vous exposer notre bilan et nos projets.

Malheureusement cela n'a pas été possible, tout comme ce ne le sera pas pour les vœux 2022, et j'en suis le premier désolé !

2021 a également sonné l'heure du départ en retraite de Marie-Jo BAUDOT, après 23 ans de présence à la Mairie, en charge plus particulièrement de l'urbanisme. Merci à Marie-Jo pour tout le travail accompli et lui souhaitons une bonne retraite.

Quel bilan pour 2021 ?

- Ouverture et gestion du Centre de vaccination du 12 avril au 31 octobre (environ 13500 vaccinations)
- Clôture du dossier relatif à la sculpture plagée du cheval cabré
- Remplacement du chauffage du gymnase de l'école Lamartine
- Remplacement du chauffage de l'église avec une participation financière de la Paroisse Sainte-Marie-sous-Dun.
- Mise en place d'un schéma directeur sur 4 ans pour la voirie communale : 2021, réfection des 3 impasses avenue du lac, impasses Marmet et Pasteur. Création de plateaux traversant, rue Lamartine et de la Promenade (devant le collège) pour limiter la vitesse, en remplacement des coussins berlinois qui n'étaient plus aux normes.
- Réfection des bardages et toitures des H.L.L. du camping, travaux budgétés sur 2021, mais qui seront exécutés début 2022 suite à pénurie de matériaux.
- Aménagement de la ZAC :
Après de longues analyses tant juridiques que financières, le conseil municipal a décidé de mettre un terme au contrat de concession de l'aménagement de la ZAC avec la SEMA71. Protocole à l'amiable qui a été signé le 15 Décembre 2021. De ce fait, le projet de construction d'immeubles ne se fera pas sur la place De Lattre de Tassigny.

Quelles actions pour 2022 ?

De nos jours, la ressource en eau est un sujet préoccupant. La réhabilitation des puits de captage de « La Faux » sera réalisée. Ces structures qui ont 100 ans d'âge doivent être réhabilitées.

- Autre sujet important qui nous touche tous, est le maintien, et plus encore, l'amélioration de l'offre de soins sur notre commune. En effet, suite aux départs de deux médecins généralistes, beaucoup de patients se trouvent sans médecins référents. Un dentiste a également fait valoir ces droits à la retraite.
Nous avons rencontré les personnes en charge de la mise en place d'antennes médicales départementales, et attendons leur retour. Nous restons attentifs à toutes opportunités qui pourraient étoffer cette offre, conscient de l'importance que revêt ce sujet. Malheureusement bon nombre de communes sont dans notre cas, ce qui ne facilite pas nos démarches !
- Petites Villes de Demain :
Notre commune a besoin de logements adaptés, répondant aux nouvelles normes énergétiques, accessibilité ...
Aujourd'hui, le gouvernement prône la « zéro » artificialisation, ce qui peut s'entendre, plus particulièrement pour notre commune restreinte au niveau foncier. C'est pourquoi il nous faudra mener des actions envers l'habitat ancien, inoccupé, ayant du potentiel en terme de rénovation, de localisation, afin d'améliorer l'offre de logements et ainsi notre attractivité. Le programme « Petites Villes de Demain » devrait nous y aider.
- D'autre-part, comme évoqué plus haut, la clôture du contrat de concession avec la SEMA71, fait que la « propriété AUGROS » revient dans le patrimoine communal, la question est : que faire de cette propriété ?
- Réhabilitation, vente, autre... ? toutes vos idées, vos suggestions, seront les bienvenues.
- Nous étudierons également, la restructuration de la place De Lattre de Tassigny, afin d'en faire, non seulement un lieu de stationnement, mais un cœur de village où il fait bon se retrouver et flâner !
- PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : ce plan devrait être finalisé cette fin d'année.
Pour notre commune, un point important sera la préservation, dans une zone définie, des locaux commerciaux qui ne pourront être transformés en appartement de sorte à garder une dynamique commerciale en centre-ville.
- Poursuite du programme voirie
- Travaux sur réseaux d'assainissement, quartier des tanneries suite inspection caméra ayant détecté quelques problèmes !
- Réhabilitation de la « cabane » de l'aire de loisirs dans l'optique d'une location pour redonner un nouveau souffle à ce lieu, notamment en période estivale.

Gageons que 2022 nous permette un retour à une vie faite de retrouvailles, de tranquillité, loin de cette préoccupation sanitaire qui hante nos esprits depuis trop longtemps maintenant !

Je vous assure que nous restons, l'équipe municipale et moi-même, à votre écoute, que nous veillons et veillerons à ce que notre commerce local, nos entreprises, nos artisans, puissent pérenniser leurs activités localement, que vous toutes et tous chers administrés, puissiez vivre à La Clayette sereinement avec le maximum de services à portée de main.

En mon Nom et en celui de l'ensemble du conseil municipal, je vous adresse ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus sincères de bonheur, réussite, santé pour cette année 2022.

Le Maire, Christian Lavenir



La Musique Municipale, doyenne des Associations locales, va-t-elle disparaître ?

C'est en 1867, le 11 Août, que quelques amis de la Musique décidaient la création d'une société qui prit le nom de *Fanfare de La Clayette*, avec le soutien du Conseil Municipal de l'époque. Héritiers de cette heureuse initiative éducative et culturelle, nous avons le devoir de prolonger cette magnifique Association qui nous a fourni tellement de bons moments et des souvenirs inoubliables. Le Directeur de l'Ecole de Musique (professeur généraliste) était le Chef de la Musique et parfois même salarié de la Commune. Cette formule qui a pourtant fait ses preuves durant des décennies, n'existe malheureusement plus actuellement.

Cette Fanfare a fonctionné jusqu'à la disparition de la « section Harmonie » fin des années 1980/1990. Une phalange d'irréductibles s'est motivée afin de continuer l'enseignement et la pratique musicale : c'est ainsi qu'est née en 1990, la Batterie-Fanfare Municipale de La Clayette.

Grâce à la signature d'une convention triennale, la Communauté de Communes finance 2 h. de répétitions hebdomadaires assurées par un professionnel.

Depuis une quinzaine d'années environ, en partenariat avec Tramayes, sous l'enseigne « Musique des 2 Vallons », nous avons réussi à maintenir notre activité sur nos territoires ruraux respectifs avec un répertoire festif, genre bandas ... très utile lorsqu'il s'agit d'accompagner les diverses manifestations locales.

C'est l'essentiel de nos sorties d'où notre devise : *Musique et Convivialité*.

Nous sommes bien évidemment sollicités par les Municipalités pour donner de l'éclat aux cérémonies patriotiques officielles (4 dates par an).

Pour l'avenir de notre formation musicale, si vous avez pratiqué ou si vous avez quelques notions de base en solfège, n'hésitez pas à nous rejoindre, le meilleur accueil vous sera réservé.

Rappelons également que la Musique est un langage universel sur tous les continents. Pour terminer ce billet, nous livrons à votre réflexion la citation de F. Nietzsche, philosophe « sans la Musique, la vie serait une erreur ».

Contacts :
Villars Noël Président 03 85 28 04 24
Burthier Louis Secrétaire 03 85 26 80 07

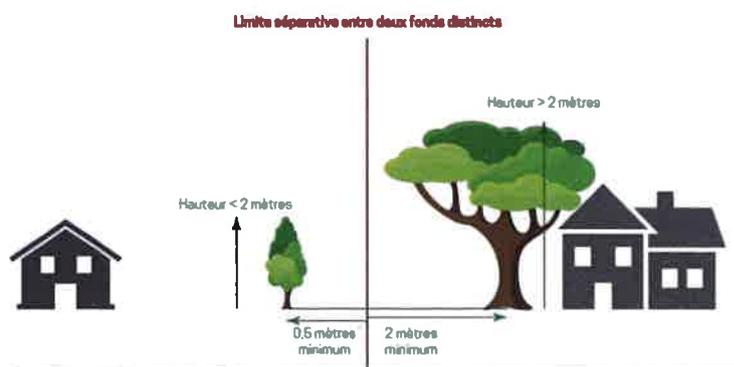
Le saviez-vous?

Les riverains doivent obligatoirement

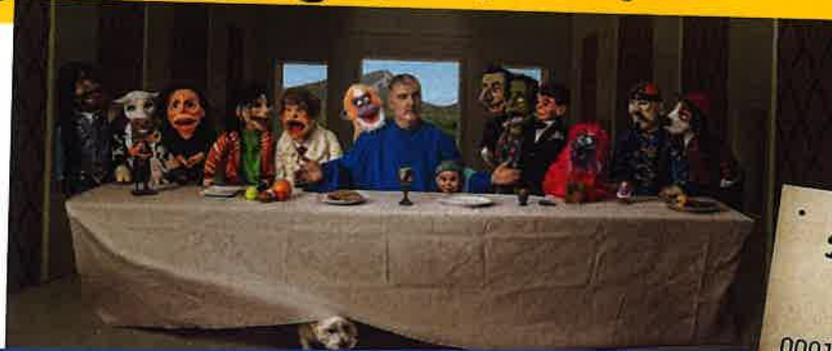
Elaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux, et ne gênent pas la visibilité en intersection de voirie.

Respecter les distances minimales (Article 671 du code civil) :

- pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative
 - pour les plantations de moins de 2 mètres : distance est fixée à 0,50 mètre de la limite séparative
- La distance se calcule du milieu du tronc, de l'autre côté c'est la limite séparative qui sert de point de mesure. Si les terrains sont à des niveaux différents, les hauteurs des plantations sont mesurées par rapport au niveau du terrain où elles sont plantées.



Saison Culturelle



Jeudi 17 février 2022
Christian Gabriel
« Tous en scène »
00011081981

Humour (ventriloque)

Fredy le surprenant primate, réussit la gageure de passer des moments corrosifs, hilarants, ironiques, à des instants de tendresse, avec aisance et efficacité. Véritable inventaire à la Prévert, la liste des marionnettes complices de Fredy ne cesse d'étonner : une balle de tennis, un gant, un bébé polisson, une tatie Danielle plus vraie que nature, sans oublier une pléiade de stars comme Johnny Hallyday, Edith Piaf, Serge Gainsbourg etc. Tout est prétexte à création verbale et visuelle.



Jeudi 10 mars 2022
Compagnie Ista
« Confi danses »
00011081981

Danse

Un bar, le "Confi'danses", cinq femmes, et autant de profils différents : quoi de mieux pour évoquer quelques réalités auxquelles est exposée la gente féminine? De simples sentiments passant de l'amitié à la jalousie, ou de la rivalité à la solidarité, porteront nos jeunes femmes vers des sujets plus profonds et intemporels tels que la maternité ou la libération de la féminité. Cette entrevue développera les prises de conscience et l'émancipation de ces femmes désireuses de vie à leur manière...

Théâtre

Quand, en février 1830, « Hernani » est joué pour la première fois à la Comédie Française, le spectacle se déroule autant dans le public que sur la scène : les vieux classiques crient au scandale et les jeunes romantiques au génie. Dans la pièce, un seigneur devenu brigand se bat pour son honneur, son amour et sa liberté ; dans la réalité, Victor Hugo lutte pour le renouveau de son art et se gratte la barbe (qu'il n'a pourtant pas encore), inquiet du sort que lui réserve la postérité. Ce sont ces deux batailles que nous racontons. Trois comédien-ne-s plongent avec verve, malice et parfois en chansons dans les vers d'Hernani tout en retraçant les grands épisodes de ce moment de controverse qui marque le début du combat d'un homme, Victor Hugo, contre l'ordre établi.



Jeudi 07 Avril 2022
Compagnie Grand Tigre
« HERNANI! brigand de la pensée »
D'après VICTOR HUGO
00011081981



Pour rappel : ZONE BLEUE

La zone bleue permet au centre-ville de rester dynamique en facilitant le stationnement au plus près des commerces.

Il est rappelé que la durée de stationnement sur la zone bleue est de 1h30 du mardi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Pensez à mettre votre disque pour éviter une amende de 35 euros.

Nous en avons quelques uns à votre disposition en mairie.

Centre communal d'actions sociales (CCAS)

Le 27 novembre dernier, les membres du Centre communal d'actions sociales (CCAS) de La Clayette ont réuni les habitants de La Clayette âgés de 74 ans et plus au cours d'un goûter festif qui s'est déroulé à la salle des fêtes. Ce goûter est venu remplacer le traditionnel « repas des anciens » qui n'a pas pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire.

Au cours de cet après-midi festif, les invités ont pu partager un moment de convivialité et apprécier les brioches préparées par les deux boulangeries clayettoises reprises cette année, accompagnées de crémant de Bourgogne, thé ou café ; le tout au rythme de l'accordéon de Pascal Clément, conseiller municipal. Les paniers gourmands confectionnés par le Petit Casino de La Clayette ont été distribués au cours de l'après-midi aux 140 personnes présentes.

Les membres du CCAS, après avoir reçu remerciements et encouragements des personnes présentes, retirent un bilan positif de ce moment, et espèrent pouvoir organiser de nouveaux événements dans les mois à venir. Tout au long du mois de décembre, les membres du CCAS ont procédé à la distribution à domicile des paniers restants.



COMMUNE DE LA CLAYETTE 8, PLACE DE LA MAIRIE 71800 LA CLAYETTE

Ouverture Mairie de La Clayette :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8h30 -12h00 / 13h30 - 17h30

mardi 8h30 -12h00

Contact : 03 85 28 02 98

Mail : contact@mairie-laclayette.fr

Directeur de publication : Christian LAVENIR

Rédactrice en chef : Michèle MORIN-DESMURS

Conception-mise en page, impression : Im'pose.COM

Crédit photos : Louis BURTHIER, Fred VALLET,

Laurie LABONNE-NOLLET, Michèle MORIN-DESMURS, Compagnie ISCA,

compagnie Grand Tigre, Christian GABRIEL

Nos nouveaux commerces !



LE COMPTOIR DES VIGNES représente des propriétés viticoles à travers une diversité d'appellations françaises et étrangères. Vous retrouverez également un large choix de spiritueux, de gourmandises et d'accessoires. Régulièrement, les vigneronniers viendront à votre rencontre et nous animerons la cave en soirées. Fort de 30 ans d'expérience, nous mettons à votre disposition du matériel professionnel (tireuse à bière, machine à café etc...) pour vos événements, buvettes ou terrasses via Morel Boissons.

ALLEE DE BOURGOGNE
7 1800 LA CLAYETTE
03 85 26 85 22



L'institut Onglerie MTES ONGLES a ouvert ses portes le 2 novembre 2021 «Une passion qui est devenue mon métier. Après quelques années à exercer à mon domicile et chez mes clientes, j'ai décidé d'avoir mon institut où chacune vient prendre soin d'elle. Ma principale activité est la pose d'ongles en gel, la beauté des mains et des pieds. Nouvelle prestation le cil à cil à découvrir. Venez sublimer vos ongles dans ce petit cocon.»

39 RUE CENTRALE
7 1800 LA CLAYETTE
07 81 95 73 77



CAROLINE ET JEAN-BAPTISTE GONIN ont succédé à Stéphanie et Sylvain Condeaux au 1^{er} juillet 2021. «Nous sommes bourguignons, arrivons de l'Yonne où nous avons exercé pendant 12 ans dans un petit village. Jean-Baptiste a 21 ans d'expérience dans le métier, il a commencé à 14 ans par un CAP boulanger, a poursuivi son cursus d'apprenti par un CAP /BEP avec mention complémentaire pâtisseries-chocolatier. Caroline est cuisinière de métier, s'est reconvertie à la vente lors de notre première installation. Après avoir visité La Clayette en simple touriste en février, la ville nous a conquis. Jean-Baptiste se charge de la partie boulangerie avec sa création : « la baguette du chef ». La pâtisserie, le snacking ainsi que nos délicieuses gougères sont réalisés conjointement. Caroline en assure la vente. Sur la pâtisserie, nous réalisons toutes les demandes mêmes les plus folles !»

10 RUE DE LA GARE
7 1800 LA CLAYETTE
03 85 24 07 39



COMPTOIR CHAROLLAIS

«Dans notre nouvelle boutique vous retrouverez notre rayon Boucherie-Charcuterie avec les produits habituels. Nous avons développé un rayon traiteur avec des plats cuisinés chaque jour par nos soins. Vous retrouverez également un rayon fromage à la coupe, des fruits et légumes provenant des Monts du Lyonnais, une sélection d'épicerie et de vins ainsi qu'un dépôt de pain de la Boulangerie Noly. Nous élevons ou sélectionnons les animaux dans les fermes du Charolais-Brionnais. Dans nos différents rayons, nous tenons à mettre en avant, le travail des producteurs locaux et sélectionnons les produits pour leurs qualités, goûts et méthodes.»

1 RUE GOTHARD
7 1800 LA CLAYETTE
03 85 28 07 26



AB COIFFURE MIXTE a ouvert ses portes début octobre au 11, rue du château à La Clayette. C'est dans un salon lumineux, spacieux et plein de charme qu'Amélie, Romane et Bérandère vous accueillent du mardi au vendredi de 9 h. à 19 h. et le samedi de 8 h. à 16h30, en journée continue. Passionnées par notre travail nous saurons vous satisfaire jusqu'au bout des ongles, car prochainement un espace onglerie, sera à votre service, Romane se chargera de ces prestations. « prenez soin de vous »

11 RUE DU CHATEAU
7 1800 LA CLAYETTE
03 85 28 02 56



La boulangerie MERVEILLES ET TRADITIONS vous accueille du lundi au dimanche de 6 h. à 19 h. (Fermée le mercredi).

«Nous proposons un grand choix de pains et de pâtisseries, originaux ou de tradition, uniquement fabriqués avec de la farine française, nos matières premières sont de grande qualité. Chaque jour nous avons une partie snacking, comprenant un large choix à apprécier chaud ou froid. Pour régaler votre famille et vos amis, nous préparons des grandes plaques de petits fours salés ou sucrés. La réalisation de nos produits est essentiellement due à la passion que nous portons à notre métier.»

12 RUE CENTRALE
7 1800 LA CLAYETTE
03 85 88 89 66



MICHEL PERRIER

« Apiculteur-récoltant à La Clayette, ma miellerie est située au 7, rue de la promenade où j'extrait et commercialise ma production. Vous pouvez me retrouver sur les marchés locaux. Mes ruches sont situées principalement dans le Brionnais et le Beaujolais vert.»

7 RUE DE LA PROMENADE
7 1800 LA CLAYETTE
NON COMMUNIQUE

Nos nouveautés Bien-Etre



YAMANI YOGA, Lisa Lafont Kochen est Coach professionnelle certifiée et enseignante de yoga. Elle a ouvert au mois de septembre 2021 un lieu dédié au développement personnel et au yoga. Elle accompagne les transformations personnelles et professionnelles au sein de son cabinet de coaching et propose également 3 cours collectifs de Yoga Vinyasa par semaine.
« Si vous souhaitez retrouver alignement, équilibre et conscience, n'hésitez pas à me contacter.»

11 RUE DU COMMERCE
71800 LA CLAYETTE
06 70 36 15 74



DÉROULER LE FIL DE SOIE
Accompagnement dans la gestion du stress (anxiété, insomnie, douleur chronique...)
Préparation mentale
Adresse mail : dérouler.le.fil@orange.fr
Site web : <https://www.sophrologie-therapie-manuelle.fr>

18 RUE DU CHÂTEAU
71800 LA CLAYETTE
06 38 75 11 56



Diététicienne Nutritionniste...



« Bonjour, peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Mélanie Renaud, je suis originaire de La Clayette où j'ai grandi avant de partir à Lyon pour faire mes études et y travailler pendant une quinzaine d'années. J'ai ainsi travaillé comme diététicienne-responsable restauration à la Maison d'Arrêt de Lyon Corbas puis comme diététicienne-responsable service clients dans un groupe de restauration collective pour un public scolaire. Me voilà de retour avec un nouveau projet professionnel !

Et quel est ce projet professionnel ?

Diététicienne-nutritionniste, diplômée en 2009, je m'installe en libéral à partir de janvier 2022.

Je serai présente à la Maison Médicale de La Clayette mais aussi à la Maison de Santé de Charolles pour des consultations individuelles.

Je partagerai mon temps avec des interventions pour des ateliers de préventions, notamment dans les crèches, écoles, ...

Quel est le public concerné par ton activité ?

Tout le monde peut consulter une diététicienne, pour des raisons différentes comme la perte de poids, une maladie chronique telle que le diabète...

Et je souhaite me spécialiser dans l'alimentation de la femme enceinte, allaitante et l'alimentation des enfants.

Je suis maman d'une petite fille de 2 ans et ce sujet me passionne ! L'éducation alimentaire commence dès tout-petit !

Je fais également partie du réseau TABAG'IR, qui aide les personnes souhaitant arrêter de fumer.

Je vais également intégrer le réseau RéPPOP qui est un réseau de prévention et de prise en charge de l'obésité pédiatrique.

Ces deux réseaux prennent en charge des consultations diététiques.

D'ailleurs pour information, certaines mutuelles prennent également en charge des consultations diététiques, tout le monde n'en a pas forcément connaissance !

As-tu une philosophie de la diététique ?

On associe trop souvent la diététique aux régimes. Sauf que les régimes restrictifs ne sont pas la réponse à une perte de poids. Et il est d'ailleurs prouvé que les régimes ne fonctionnent pas sur le long terme.

Il est important d'écouter son corps, de se déculpabiliser et surtout de se faire plaisir ! Il est très important pour moi de me former pour avoir une approche comportementale et personnalisée.

Je souhaite accompagner mes patients avec des objectifs réalisables et adaptés aux besoins, au mode de vie, aux habitudes, aux goûts mais aussi aux émotions, à l'état de santé...

Et pour conclure ?

Mangez de façon plus intuitive, à l'écoute de vos sensations alimentaires !

Bien manger est avant tout un art de vivre ! »

Tél : 07 66 60 78 83

melanierenaud.dietetienne@gmail.com

Le saviez-vous ?

PAYS
Charolais
Brionnais
une nouvelle qualité de *Ville*

Le Pays Charolais-Brionnais

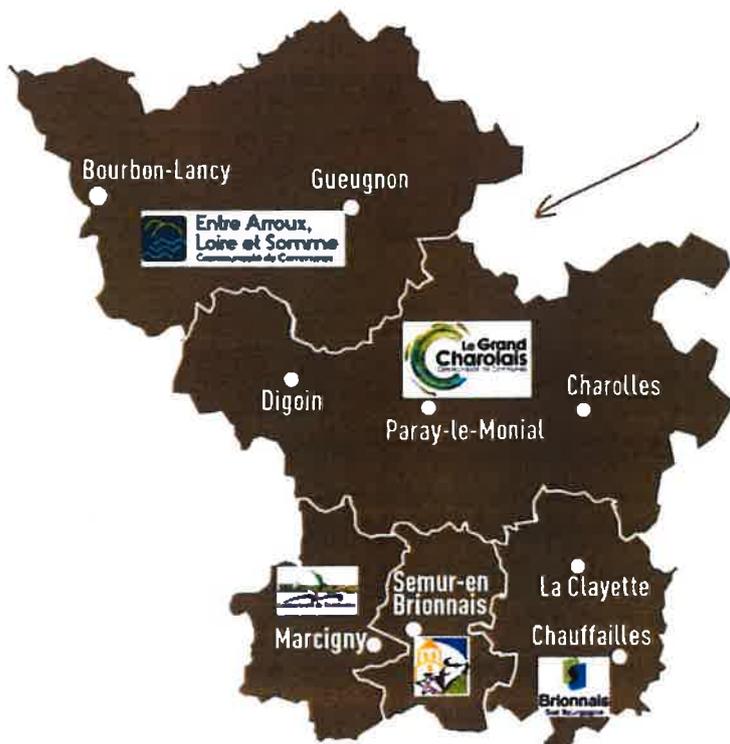
Une collectivité au service du territoire !



Votre commune ? Vous la connaissez. Votre communauté de communes, aussi ! Mais connaissez-vous le Pays Charolais-Brionnais et ses missions ? Plus grand qu'une communauté de communes, mais plus petit qu'un Département, le Pays porte des projets de territoire à l'échelle d'un bassin de vie et d'emplois.

Un énième acteur dans le millefeuille territorial, nous direz-vous ?
Et bien... Détrompez-vous !

Basé sur un territoire structuré, cohérent et à forte identité, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais-Brionnais est une collectivité qui porte des projets pour donner de la voix, de la hauteur et de la lisibilité au territoire. C'est aussi un espace de concertation qui fédère les élus des communes et des communautés de communes du territoire autour de projets collectifs qu'ils ne pourraient pas porter à leur échelle... mais qui auront des répercussions significatives à l'échelle locale !



LE PAYS CHAROLAIS-BRIONNAIS

Avant tout un territoire !

89 000
habitants

129
communes

5 communautés
de communes

Entre Arroux, Loire et Somme
Le Grand Charolais
Brionnais Sud Bourgogne
Semur-en-Brionnais
Marcigny

Huit villes maillent de manière équilibrée le territoire :
Bourbon-Lancy, Charolles, Chauffailles, Digoin, Gueugnon,
Paray-le-Monial, La Clayette, et Marcigny.

www.charolais-brionnais.fr

Tri sélectif, du changement pour plus de simplicité

Dès le 1er janvier 2022, les emballages et les papiers sont à déposer ensemble dans la colonne de tri jaune. Les déchets seront collectés en même temps puis triés directement au centre de tri de Digoïn.



Pas de changement pour le verre, il est à déposer dans la colonne de tri verte.



Brionnais Sud Bourgogne

4 rue Elie Maurette - Chauffailles

03 85 26 52 20 - cc@brionnaissudbourgogne.fr

Enfance, jeunesse, famille, séniors - Environnement - Tourisme
Economie - Culture - Equipements sportifs - Aménagement du territoire

**Retrouvez toutes les actualités et les informations
liées aux services BSB sur notre site internet :**



brionnaissudbourgogne.fr

ou rendez-vous sur les réseaux sociaux

